

CONCERTATIONS PATRONAT - CONFEDERATIONS SYNDICALES DES
TRAVAILLEURS

Coalition pour l'Emploi

DECLARATION

1. Nous, représentants du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) et des centrales syndicales des travailleurs dont les noms suivent : Union Générale des Travailleurs du Cameroun (UGTC), Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (CSTC), Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun (CSAC), Confédération Syndicale Entente Nationale des Travailleurs du Cameroun, Union des Syndicats Libres du Cameroun (USLC),
2. Nous sommes concertés les 16 avril et 13 mai 2020 pour une appropriation collective de l'impact de la crise liée à la pandémie du Covid-19 sur la santé des salariés et des entreprises. Et, ce faisant, l'identification d'actions et d'initiatives communes visant à contenir la dégradation de l'activité économique et à créer les conditions d'un rebond viable post-Covid-19, et à éviter un désastre sur le front de l'emploi.
3. Notre réflexion s'est inscrite autour d'un socle de valeurs et de convictions partagées. D'abord, celle de l'importance de la dimension humaine du développement, qui suppose la promotion d'une croissance forte et inclusive, ainsi que des politiques publiques facilitant une répartition équitable des revenus dans la société. Ensuite, cette crise rappelle à quel point l'économique et le social sont intimement liés et se renforcent ou se désagrègent mutuellement, avec comme lien structurant des entreprises durables en situation de créer des richesses et des emplois décents,
4. Nos échanges, dans cette perspective, ont porté sur : (i) le train de mesures restrictives du Gouvernement, (ii) les impacts de la crise et des mesures gouvernementales sur les entreprises et le monde du travail, (iii) les initiatives et prises de position du GICAM, (iv) les mesures complémentaires prises par le Gouvernement le 30 avril 2020, (v) les recommandations et propositions des partenaires sociaux sur la gestion de la crise et de l'après-crise.
5. Nous accueillons favorablement les premières mesures prises par le Gouvernement afin de freiner la propagation du virus et de protéger la santé des populations. Tout en prenant conscience des difficultés d'application attachées à certaines, nous estimons que les restrictions qu'elles imposent sont nécessaires, et nous en appelons à la vigilance et à l'esprit de solidarité des entreprises pour qu'elles fassent tout pour les mettre en œuvre.



6. Nous notons, à cet égard, que nombre d'entreprises ont assuré la distribution de masques, gants, gels hydroalcooliques ainsi que la désinfection des locaux. En outre, et dans leur élan de citoyenneté, ont jusqu'ici opté de ne pas licencier mais de prendre des mesures de sauvegarde transitoires comme la réduction des horaires de travail, les mises en congé partiels, le télétravail. Le semi-confinement observé au sein des entreprises s'est traduit par des aménagements aux postes de travail pour permettre la sécurité sanitaire des salariés et la poursuite de l'activité en toute sécurité et dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation. Ce faisant, nous lançons un appel à toutes les autres entreprises pour qu'autant que possible, elles s'orientent vers la mise en place de tels dispositifs sanitaires et de travail.
7. Nous nous félicitons des prises de positions du GICAM dans le contexte de la crise, dans l'intérêt de l'entreprises à laquelle travailleurs et employeurs sont viscéralement attachés.
8. C'est la raison pour laquelle les partenaires sociaux d'inquiètent de la détérioration rapide du tissu économique depuis l'apparition du Covid-19 au Cameroun. D'une enquête récemment lancée par le Patronat, il ressort globalement que 92% des unités de production de notre pays sont aujourd'hui négativement impactées par le virus. Et, plus grave, plus de la moitié d'entre elles (52%), dont particulièrement les PME, sont sévèrement affectées, elles enregistrent d'importantes pertes de chiffre d'affaires et des difficultés croissantes de trésorerie.
9. Les secteurs les plus touchés étant l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, l'événementiel, le transport, l'artisanat, le commerce et distribution. Que la crise de la pandémie du Covid-19 survienne à un moment où l'affaiblissement des capacités de résilience de l'économie et la fragilité des entreprises ajoute à la complexité de la nature et de l'étendue de l'effort de sauvetage de notre économie.
10. Dans ce contexte, nous avons pris acte des mesures d'assouplissement et de soutien aux secteurs durement impactés annoncées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le 30 avril. Il s'agit d'une amorce qui va dans le bon sens, mais elle ne saurait suffire au vu de la gravité des enjeux liés à la crise. C'est pourquoi nous lançons un appel pressant au Gouvernement pour que des mesures et dispositifs complémentaires soient mis en place qui permettent d'éviter de graves dysfonctionnements économiques et créent les conditions propices à la relance économique. Ce faisant, il s'agira de préserver l'emploi qui demeure un sujet de grande préoccupation pour les partenaires sociaux et, ainsi, d'écartier le spectre de tensions sociales.
11. Nous réitérons en conséquence l'importance que nous accordons au dialogue social tripartite Etat - Employeurs - Travailleurs, tout comme, par ailleurs, au dialogue Etat - Secteur privé. Il est fondamental pour traiter des questions touchant au social et à l'économique et qui participent de la capacité de notre pays à créer des entreprises durables et des emplois décents et productifs.
12. L'importance du dialogue social est cruciale en temps de crise, à l'instar du contexte actuel dominé par la crise liée à la pandémie du Covid-19 et des tensions



économiques particulière qu'elle génère. Il s'agit alors de s'assurer à la fois que des réponses appropriées sont apportées aux préoccupations de survie de court terme et que les conditions de rebond de l'économie au lendemain de la crise sont recherchées.

13. Nous sommes convaincus du rôle moteur du bipartisme dans ces processus et, plus généralement, dans la construction d'un dialogue tripartite efficace et inclusif qui place l'entreprise et l'emploi au cœur des politiques publiques.
14. Nous avons, dans cette perspective, décidé de créer la **COALITION DES PARTENAIRES SOCIAUX POUR L'EMPLOI**. La Coalition concrétise la vision que partage les partenaires sociaux unis dans la même volonté de mutualisation des réflexions, initiatives et actions en faveur de l'emploi et de l'entreprise.
15. La Coalition prend la forme d'un réseau composé des signataires de la présente Déclaration. Plate-forme de dialogue et d'échanges, la Coalition travaillera avec le Gouvernement et les parties prenantes aux questions du monde du travail et de l'entreprise. Ses missions essentielles seront de (i) promouvoir et renforcer le bipartisme, et (ii) engager des réflexions communes assorties de propositions, sur les stratégies de création et de développement de l'emploi au Cameroun. Une Task Force bipartite a été mise en place, elle est chargée d'élaborer les règles de fonctionnement et les modalités des interventions de la Coalition.
16. Nous nous félicitons de l'esprit de confiance et de concertation qui a prévalu tout au long de nos discussions.
17. En foi de tout ce qui précède, nous marquons notre adhésion commune à la présente Déclaration.

Fait à Douala, le 13 mai 2020

Signataires de la présente Déclaration :

1° Pour l'Union Générale des Travailleurs du Cameroun (UGTC),

Isaac Bissala, Président

2° Pour la Confédération Syndicale Entente Nationale des Travailleurs du Cameroun,

Benoît Essiga, Président

Le Président Confédéral
ESSIGA ANANGA Benoît
Tél: 697 002 396 / 670 118 689
Email: benoitesiga@yahoo.fr
Chevalier de l'Ordre de la Valeur

3° Pour la Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (CSTC),

Abraham Baboule, Secrétaire Général

4° Pour la Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun (CSAC),

Jean-Marie Ndi, Président

5° Pour l'Union des Syndicats Libres du Cameroun (USLC),

Andre Seme Seme, Président

6° Pour le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM)

Célestin Tawamba, Président